

Belmont Forum OCEAN 2

Annex for the Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada

Annexe pour le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Duration of time Durée	3 years. You may be permitted an additional year to complete your project using existing funds. Trois ans La personne titulaire pourrait être admissible à une prolongation d'un an pour terminer le projet en utilisant les fonds restants.
Country/(ies) or region supported Pays visé	Canada
Description/ qualifications of eligible participants	Members of the Canadian team in the research consortium must ensure they meet the eligibility requirements outlined in the program literature on the NSERC website (to be posted in July) and highlighted below. • If you are a Canadian university researcher eligible to receive NSERC funds, you can apply independently or as a team. If you apply as a team, your co-applicants must be academic researchers from Canadian universities who meet NSERC's eligibility requirements. Researchers from colleges who meet NSERC's eligibility

Exigences en matière d'admissibilité	requirements can participate as co-applicants. To be the principal applicant for funding from NSERC, you must be working in a research area supported by NSERC. You may include collaborators or partner organizations from the private, public, or not-for-profit sectors. These researchers/organizations will not have access to NSERC funds and NSERC funds cannot be used to buy equipment, products or services from any collaborating or partner organization. Les membres de l'équipe canadienne au sein du consortium de recherche doivent satisfaire aux exigences en matière d'admissibilité énoncées dans la documentation sur la possibilité de financement affichée dans le site Web du CRSNG (affichage en juillet). Ces exigences sont présentées brièvement ci-dessous. • Si vous êtes une chercheuse ou un chercheur universitaire canadien admissible au financement du CRSNG, vous pouvez présenter une demande en votre nom ou au nom d'une équipe. Si vous présentez une demande au nom d'une équipe, les personnes cocandidates doivent être des chercheuses ou chercheurs d'universités canadiennes et satisfaire aux exigences en matière d'admissibilité du CRSNG. Les chercheuses et chercheurs d'un collège qui satisfont à ces exigences peuvent aussi participer à une proposition en tant que personnes cocandidates. Pour présenter une demande de financement au CRSNG à titre de personne candidate, vous devez travailler dans un domaine de recherche relevant du mandat du CRSNG.
--	---

	La personne candidate peut faire appel à des collaboratrices et collaborateurs ou à des organismes partenaires des secteurs privé, public ou sans but lucratif. Ces personnes ou organismes n'auront pas accès au financement accordé par le CRSNG, et les fonds alloués ne peuvent pas servir à l'achat d'équipement, de produits ou de services auprès d'un organisme collaborateur ou partenaire.
Stipulations for the maximum number of researchers in the consortium Exigences relatives au nombre maximum de chercheuses et chercheurs au sein du consortium	N/A S.o.
Type of contribution + amount of contribution (\$) Type de contribution et montant de la contribution (\$)	The total budget envelope is approximately CAD\$900,000. L'enveloppe budgétaire totale est d'environ 900 000 \$ CA.
Maximum amount that can be requested per project or by researcher (\$) Montant maximum pouvant être demandé par projet ou par chercheuse ou chercheur (\$)	The maximum total budget request for all eligible Canadian investigators in a single project is CAD\$300,000 (and up to CAD\$100,000/year) for a three-year project. Les personnes candidates admissibles du Canada peuvent demander un montant maximum de 300 000 \$ CA (montant maximum de 100 000 \$ CA par année) pour leur projet de recherche de trois ans.
Restrictions for use of funds	All Canadian expenditures are subject to the principles and directives governing the appropriate use of grant funds outlined in the Tri-agency Guide on Financial Administration . All projects must include a budget for participation in 3 project meetings that will be held back-to-back with a scientifically relevant international conference or event.

Restrictions relatives à l'utilisation des fonds	Within each selected consortium, funding of the participating researchers is provided by their respective national funding organizations in accordance with their standard award terms and conditions. Les dépenses des équipes canadiennes sont assujetties aux principes et aux directives régissant l'utilisation appropriée des subventions énoncés dans le Guide d'administration financière des trois organismes. Tous les projets doivent inclure un budget pour la participation à trois réunions de projet qui se tiendront à la suite d'une conférence ou d'un événement international pertinent sur le plan scientifique. Les chercheuses et chercheurs des consortiums sélectionnés recevront le financement de leur organisme subventionnaire national respectif selon les modalités standards de financement de cet organisme.
Specific themes within the call Thèmes de l'appel	No restrictions Aucune restriction
Where to submit proposal	Registrations and Full proposals are submitted to the Belmont Forum via www.bfgo.org. • In parallel to the Registration, a Letter of Intent must be submitted to NSERC via NSERC Online by the Canadian Principal Applicant on behalf of the Canadian team. • In parallel to the Full proposal, a simplified application must be submitted to NSERC via NSERC Online by the

À qui présenter la demande	Canadian Principal Applicant on behalf of the Canadian team. • Please refer to the instructions in the program literature on the NSERC website (to be posted in July). Le formulaire d'inscription et la demande doivent être présentées au Belmont Forum via le site www.bfgo.org. • Parallèlement au formulaire d'inscription, la personne candidate canadienne doit présenter au CRSNG, via le Système en ligne de l'organisme, une lettre d'intention au nom de l'équipe canadienne. • Parallèlement à la demande, la personne candidate canadienne doit présenter au CRSNG, via le Système en ligne de l'organisme, une demande simplifiée au nom de l'équipe canadienne. • Veuillez consulter les instructions qui se trouvent dans la documentation sur la possibilité de financement affichée dans le site Web du CRSNG (affichage en juillet).
[Additional information]	Please refer to the program literature on the NSERC website (to be posted in July). In case of any disagreements between this Annex and the program literature, the program literature shall prevail. Subject Matter Eligibility Proposals requesting funds from NSERC can include aspects of social sciences and humanities, provided that the main focus remains within the natural sciences and engineering. Refer to NSERC's Subject Matter Eligibility guidelines for more information. It is the applicant's responsibility to ensure that the proposed project complies with these guidelines.

Renseignements supplémentaires	NSERC reserves the right to declare the non-NSE portion of the project ineligible, which may compromise the project as a whole. Research security To ensure that the Canadian research ecosystem is as open as possible and as safeguarded as necessary, the Government of Canada has introduced the Policy on Sensitive Technology Research and Affiliations of Concern (STRAC Policy) and the National Security Guidelines for Research Partnerships (NSGRP). In accordance with these policies, applicants may be required to provide information to NSERC. Award NSERC will fund proposals according to its policies and guidelines. NSERC funding will be awarded as an Alliance-type grant and will be administered by the Canadian principal applicant's institution. Veillez consulter la documentation sur la possibilité de financement affichée dans le site Web du CRSNG (affichage en juillet). En cas de désaccord entre la présente annexe et la documentation sur la possibilité de financement, cette dernière prévaut. Admissibilité du sujet de recherche Les propositions peuvent porter sur des aspects des sciences humaines, à condition que la recherche proposée soit axée principalement sur les sciences naturelles et le génie. Pour en savoir plus, consultez les Lignes directrices pour déterminer l'admissibilité d'un sujet de recherche du CRSNG. Il incombe à la personne candidate de veiller à ce que le projet proposé soit conforme à ces lignes directrices. Le CRSNG se réserve le droit de considérer comme non admissible la partie du projet qui n'est pas liée aux
--	---

	sciences naturelles et au génie, ce qui pourrait compromettre le succès du projet dans son ensemble. Sécurité de la recherche Pour s'assurer que l'écosystème de recherche canadien est aussi ouvert que possible et aussi protégé que nécessaire, le gouvernement du Canada a établi la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes (RTSAP) ainsi que les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche. Conformément à ces politiques, les personnes candidates pourraient devoir fournir des renseignements au CRSNG. Octroi Le CRSNG financera les propositions en fonction de ses politiques et lignes directrices. Le financement qu'il octroie prendra la forme d'une subvention Alliance et sera administré par l'établissement de la personne candidate canadienne.
GPC point of contact Point de contact – Groupe des coordonnateurs de programme	Katie Wallace BelmontForum@nserc-crsng.gc.ca